



RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)
REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN
NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK

NEWS RELEASE

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACTER: **Marie Yolène GILLES**
PHONE: **(509) 2245-3486**
FAX: **(509) 2244-4146**

Scandale au niveau de l'appareil judiciaire de Port-de-Paix : le RNDDH appelle au respect de la loi et à la moralisation des pratiques judiciaires et policières

Le RNDDH suit avec peine ce qu'il convient d'appeler le « **Scandale de Lavaud** ». En effet, le mercredi 12 novembre 2008, l'appareil judiciaire de **Port-de-Paix** a effectué une perquisition à la résidence de Marc Frédéric, oncle du présumé trafiquant de drogue, Alain DESIR, actuellement détenu aux Etats-Unis d'Amérique ; cette opération a eu lieu dans la zone de **Lavaud**, localité dépendant de la **Pointe des Palmistes**, première section communale de **Port-de-Paix**.

Placée sous la direction de Me René MoïSE, substitut du commissaire du gouvernement de **Port-de-Paix**, cette opération a été réalisée avec la participation de :

- ✓ Bouquet SAINT-MARC, Juge Titulaire au Tribunal de Paix de **Port-de-Paix** ;
- ✓ Jean MATHIEU, suppléant Juge de Paix ;
- ✓ Des greffiers Gaby DORELIEN et Albert FORISTON ;
- ✓ D'un représentant de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Mangle SAMSON ;
- ✓ De l'enquêteur Louterier JEAN-MARY ;

- ✓ D'un contingent de dix huit (18) policiers de l'Unité Départementale pour le Maintien de l'Ordre (UDMO) du **Nord-ouest**.

Cette perquisition s'est transformée en une véritable opération de pillage où selon des rumeurs de plus en plus persistantes, des milliers de dollars sont volés par des fonctionnaires de l'Etat qui ont violé de manière éhontée le devoir de probité, la confiance placée en eux par l'Etat et par les particuliers.

Cette pratique de disparaître les corps du délit et de piller systématiquement les maisons perquisitionnées tend étonnamment à devenir la règle au niveau de la police et de la justice. Le même scénario a été constaté récemment à **Saint Marc** où des juges, des greffiers et des policiers sont dénoncés par la clamour publique d'avoir détourné à leur profit personnel une somme importante d'argent, saisie dans des véhicules montés par des trafiquants de drogue. Tous ces fonctionnaires sont encore en poste et ne sont nullement inquiétés.

Le RNDDH déplore la lenteur avec laquelle le **Ministère de la Justice** traite le **Scandale de Lavaud**. Des mesures drastiques doivent être prises en vue de refaire l'image de la justice dans la zone.

Le RNDDH tout en condamnant la décision de fermer les protes du tribunal prises par les autorités judiciaires locales, ne voit pas dans la révocation de l'ex-doyen du **Tribunal de Première Instance de Port-de-Paix** une solution aux graves défis qu'il y a lieu de relever dans cette juridiction. L'idée que des fonctionnaires de l'Etat se transforment en de vulgaires pillards et en des voleurs à cravate est totalement inacceptable et doit être sanctionnée avec la dernière rigueur.

Le RNDDH enjoint le **Ministère de la Justice** à mettre tout en œuvre pour que ceux qui ont détourné les corps du délit tant à **Saint-Marc** qu'à **Port-de-Paix**, volé les biens se trouvant en leur possession en raison de leurs fonctions, à quelque corps qu'ils appartiennent, soient identifiés, poursuivis et jugés conformément à la Loi.

Port-au-Prince, le 23 décembre 2008